



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

évolution démographique de la Martinique et de la Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 965

Texte de la question

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA MARTINIQUE ET DE LA GUADELOUPE

**M. le président.** La parole est à M. Serge Letchimy.

**M. Serge Letchimy.** Monsieur le Premier ministre, je voudrais, très solennellement et hors de toute polémique, lancer devant la représentation nationale et devant la nation tout entière, un cri d'alarme. Je veux faire prendre conscience que nous sommes confrontés, en Guadeloupe et à la Martinique, à une véritable extinction démographique. Si rien n'est fait, c'est à la disparition que sont promis, à terme, les peuples guadeloupéen et martiniquais.

En trente ans, la Martinique et la Guadeloupe auront perdu chacune 70 000 habitants, soit presque 20 % de leur population. Les jeunes de moins de trente ans n'y représentent plus que 16,5 % de la population, contre 18 % dans l'hexagone ; 50 % des jeunes sont au chômage ; deux jeunes sur trois qui quittent leur île de naissance pour étudier ou pour travailler ailleurs ne reviennent pas.

Ces chiffres sont ahurissants ! Ils signifient la fuite des cerveaux, la disparition de la force de travail, la chute, à terme, de la fécondité. En fait, la Martinique et la Guadeloupe ne seront pas capables, dans les dix ans qui viennent, de renouveler naturellement leur population.

À cela s'ajoute le vieillissement. Les plus de soixante ans représenteront, d'ici à vingt ans, 40 % de la population, et de 24 000 aujourd'hui, les personnes âgées de plus de quatre-vingts ans passeront à 52 000 d'ici à 2040.

Ce drame démographique a des conséquences multiples. Le désastre sanitaire des centres hospitaliers de Fort-de-France, de Cayenne et de Pointe-à-Pitre en est le témoignage le plus spectaculaire.

Monsieur le Premier ministre, quand ferez-vous germer, afin d'éviter ces catastrophes, une nouvelle politique de la jeunesse au service d'un développement et d'une nouvelle démocratie économiques ? (*Mme Rabault et M. Bernalicis applaudissent.*)

Quand tiendrez-vous compte de nos positions géostratégiques entre l'Amérique et l'Europe pour faire de nos pays des terres de transformation, de production et de croissance ?

Une opportunité se présente : la réforme constitutionnelle. C'est l'occasion de poser au sein de la République les cadres d'une politique permettant de libérer l'initiative locale et de renforcer la démocratie de proximité, dans le respect de nos identités.

C'est le moment de mettre en place une nouvelle politique de démocratie et de développement où la subsidiarité et le pouvoir normatif local deviendront une réalité. Êtes-vous prêt à l'assumer ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes NG, GDR et FI.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

**Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer.** Monsieur le député, vous avez raison, votre territoire, comme la Guadeloupe, Wallis-et-Futuna et Saint-Pierre-et-Miquelon, ont aujourd'hui à relever un défi démographique. Oui, si nous ne faisons rien, la Martinique sera, en 2030, le territoire de France où la population sera la plus âgée. Oui, il faut agir, et c'est ce que nous faisons.

Nous partageons cette ambition d'offrir aux territoires ultramarins un cadre juridique adapté, prenant en compte leurs spécificités et leur offrant toutes les capacités de développement économique et social ; un cadre leur permettant également de répondre aux défis structurels auxquels ils sont confrontés. Nous le faisons notamment avec la réforme constitutionnelle et la révision des articles 72 et 73.

Nous le faisons également à travers les assises des outre-mer, dont je vous rappelle qu'elles consistent à mettre à plat les problèmes et à trouver les solutions, même sur les territoires. Nous avons réussi à créer une dynamique, puisque 25 000 personnes ont participé à cette réflexion collective. Nous faisons, avec les citoyens ultramarins, le pari de la confiance afin de construire leur avenir.

Nous le faisons également – je sais que vous y tenez, monsieur le député – avec les collectivités locales qui ont envie de construire un avenir pour leurs jeunes. Nous le faisons également avec l'État, qui est capable de prendre en compte les spécificités et les priorités de ces mêmes territoires.

Monsieur le député, vous m'avez interrogée sur un sujet qui vous tient à cœur. Effectivement, il faut restaurer une démocratie économique qui fasse que chacun, sans distinction d'origine ou de condition, dans tous les territoires d'outre-mer, puisse accéder à l'entreprise et à l'emploi.

Tout ne sera peut-être pas parfait, mais c'est cette vision que je défends dans le cadre de la réforme des aides économiques qui sera présentée au Président de la République, le 28 juin prochain, dans le Livre bleu des outre-mer. Je sais pouvoir, dans ce cadre, compter sur votre soutien. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Serge Letchimy](#)

**Circonscription :** Martinique (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 965

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juin 2018](#)